



Actualités OFS

BFS Aktuell

Attualità UST

04 Economie nationale

Neuchâtel, juillet 2015

Dépenses et personnel de R-D de la Confédération 2014

En 2014, les dépenses de recherche et développement (R-D) de la Confédération enregistrent leur premier recul depuis 2006. Elles diminuent ainsi de 7% par rapport à 2012, dernière année étudiée. La baisse fait passer ces dépenses sous la barre des deux milliards de francs qui avait été franchie en 2012. Cette évolution est due à une forte diminution des contributions de recherche versées à l'étranger. Une évolution inverse est observée au niveau du personnel de R-D de la Confédération. Avec près de 900 emplois en équivalent plein-temps, les effectifs ont augmenté de 15% depuis 2012.

Dépenses de R-D de la Confédération en baisse

Après des hausses soutenues des dépenses totales de R-D de la Confédération entre 2006 et 2012 (variations comprises entre 13% et 19%),¹ l'année 2014 se caractérise par un changement de tendance avec un recul de 7% par rapport à 2012.

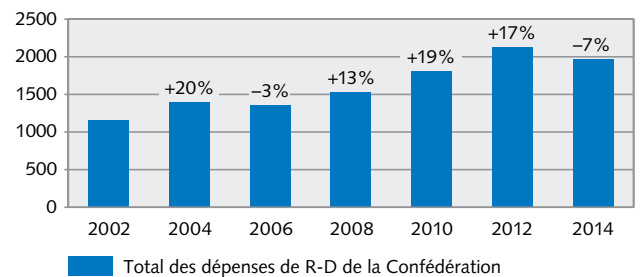
Depuis le début du nouveau millénaire, c'est la deuxième fois que les dépenses de R-D de la Confédération diminuent. En 2006, un recul avait déjà été observé, mais le repli avait été moins prononcé (-3% en 2006 contre -7% en 2014).

Sur l'ensemble des sept derniers relevés (2002-2014), la tendance générale reste cependant à la hausse. En effet, l'évolution générale des dépenses de R-D de la Confédération est largement positive et passe de 1,155 milliard en 2002 à 1,966 milliard en 2014 (taux de croissance annuel moyen de 4,5%).

¹ Les montants et les taux de variation sont tous exprimés à prix courants, c'est-à-dire non corrigés de l'inflation.

Dépenses de R-D de la Confédération, 2002-2014

En millions de francs à prix courants et taux d'évolution annuel **G 1**



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2015

Baisse généralisée due à la forte diminution des contributions de R-D

Pour comprendre les raisons du recul significatif des dépenses de R-D de la Confédération, il faut regarder en détail le contenu de ces dépenses. Elles rassemblent les contributions de R-D d'une part, et la recherche du secteur public fédéral d'autre part. Ce dernier regroupe les dépenses intra-muros de R-D et les dépenses de mandats de R-D (pour des définitions des dépenses de R-D, voir l'encadré 1).

Les résultats du tableau 1 montrent que la baisse des dépenses s'explique principalement par le recul marqué des contributions de R-D. Par rapport à 2012, ces dernières diminuent de 187 millions de francs (-10%). Cette évolution n'est pas compensée par la hausse des dépenses de recherche du secteur public fédéral, qui augmente de 31 millions de francs (+13%).

L'augmentation observée pour le secteur public fédéral s'explique quant à elle par une nette progression des dépenses intra-muros (+37%). Ceci reflète une augmentation des moyens alloués aux activités de recherche réalisées par la Confédération. Par contre, les dépenses consacrées aux mandats de recherche ont connu une diminution, avec une baisse de 19% par rapport à 2012.

Encadré 1: Définitions

Les dépenses *intra-muros de R-D* couvrent l'ensemble des dépenses liées à la R-D exécutées dans une unité de relevé ou dans un secteur de l'économie, quelle que soit l'origine des fonds. Elles comprennent les dépenses courantes pour le personnel de R-D, les autres dépenses courantes de R-D et les investissements.

Les *mandats de R-D* sont confiés à des organismes de recherche externes (mandataires) et sont généralement régis par un contrat de droit privé. Le mandant étant directement intéressé aux résultats de la recherche pour ses propres activités, il peut surveiller et contrôler l'exécution de la R-D.

Par *contributions de R-D*, on entend les moyens financiers mis à disposition de tiers pour encourager leurs activités de R-D. Le bailleur de fonds décide des contributions et les attribue. L'utilisation de ces moyens financiers est définie dans une large mesure avant leur octroi. Une fois la contribution allouée, le bailleur de fonds ne peut plus influencer en principe sur le déroulement du projet de R-D.

Par *recherche du secteur public fédéral* ou «*Ressortforschung*», on entend la recherche dont les résultats sont nécessaires à l'Etat pour accomplir ses tâches et qu'il effectue ou finance lui-même. Elle comprend les dépenses intra-muros de R-D de l'administration fédérale (stations de recherche agronomiques, régies fédérales et établissements juridiquement autonomes de la Confédération inclus) ainsi que les mandats de R-D externes attribués par ces organismes.

T1 Dépenses de R-D de la Confédération selon le type de dépenses, 2002–2014

En millions de francs à prix courants

	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Contributions de R-D	931	1171	1151	1307	1587	1880	1693
Recherche du secteur public fédéral, dont:							
<i>Dépenses intra-muros de R-D</i>	139	140	121	123	124	139	191
<i>Mandats de R-D</i>	85	80	80	97	101	103	83
Total	1155	1391	1352	1527	1813	2122	1966

Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf) © OFS 2015

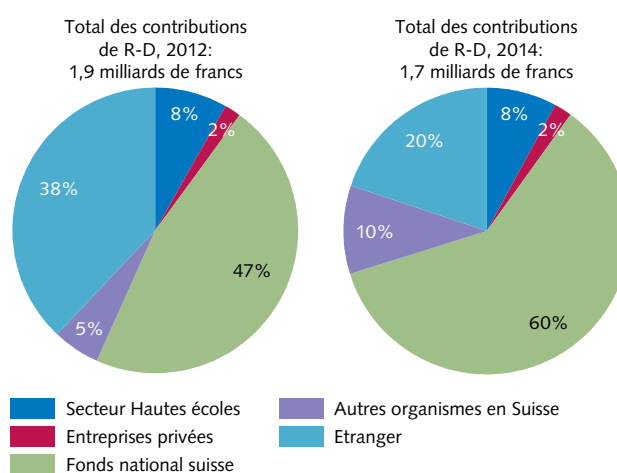
En regardant plus spécifiquement les bénéficiaires des contributions de R-D, on observe une nette diminution des montants versés à l'étranger (voir graphique G 2). En 2012, les contributions de recherche accordées à l'étranger se montent à 714 millions de francs (38% du total des contributions). En 2014, elles s'élèvent à 336 millions (20% du total). Ce sont principalement les versements auprès de la Commission européenne (CE) qui ont chuté. Ils passent de 453 millions de francs en 2012 à 77 millions en 2014, soit une diminution de 83%.

Ce repli est le résultat de la votation du 9 février 2014, où le peuple suisse a accepté l'initiative populaire dite «contre l'immigration de masse». Suite aux résultats de cette votation, la Commission européenne a gelé les accords de collaboration liés à la recherche internationale (lire à ce propos l'encadré 2). Dès lors, le versement des contributions que la Confédération avait initialement prévu pour le financement du huitième programme-cadre de recherche (budgétisé à plus de 500 millions de francs) a été bloqué en grande partie. Au final 77 millions de francs du montant initialement prévu ont été versés sous forme de contributions à la CE.²

Contributions de R-D selon le bénéficiaire, 2012–2014

En millions de francs à prix courants

G 2



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2015

T2 Contributions de R-D selon le bénéficiaire, 2012–2014

En millions de francs à prix courants

Bénéficiaires	2012	2014
Suisse, dont:	1166	1357
<i>Hautes écoles</i>	154	134
<i>Entreprises privées</i>	35	34
<i>Fonds national suisse</i>	878	1019
<i>Autres organismes en Suisse</i>	100	169
Etranger, dont:	714	336
<i>Commission européenne</i>	453	77
<i>ESA</i>	151	161
<i>CERN</i>	56	40
<i>Autres</i>	54	57
Total	1880	1693

Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2015

² Dans le même temps, les chercheurs suisses n'ont plus reçu de financement de la part de la CE pour leurs activités ayant trait au huitième programme-cadre de recherche (Horizon 2020).

Encadré 2 : Financement et participation suisse au 8^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne

Les *programmes-cadres de recherche (PCR)* ont été créés dans le but d'encourager et de soutenir la recherche de haut niveau en Europe, dont les coûts importants nécessitent une collaboration internationale. Thématiques et budgétisés par la Commission européenne (CE), ces projets sont financés par des contributions des états membres de l'Union européenne (UE) et des pays associés, dont la Suisse.

Le 9 février 2014, suite à l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative contre l'immigration de masse, les accords relatifs à la participation suisse au 8^e PCR (intitulé Horizon 2020) ont été suspendus. Dès lors, la Suisse perd son statut de «pays associé» et les chercheurs suisses, bien que participant aux projets internationaux, ne reçoivent plus de financement de la part de la CE. Afin de soutenir les chercheurs, le Conseil fédéral a mis en place des mesures transitoires pour assurer le financement des chercheurs selon le mode de financement «projet par projet», qui était effectif avant la participation de la Suisse aux PCR. Ce mode de financement est devenu opérationnel le 1^{er} octobre 2014.

Le 5 décembre 2014, la Confédération a signé un accord, avec effet rétroactif au 15 septembre 2014, pour une participation partielle au PCR, valable jusqu'à fin 2016. Si aucun accord n'est trouvé d'ici là avec l'UE, la Suisse retrouvera son statut de «pays tiers» et les chercheurs ne seront plus financés directement par l'UE (situation identique aux années antérieures à 2004).

Pour plus de renseignements, lire les communications suivantes:
[Communication du CF/DEFRE/DFAE du 25.06.2014.](#)
[Communication du SEFRI du 05.12.2014.](#)

Changements au sein des départements de l'administration fédérale

Hormis la baisse des dépenses de R-D, le relevé 2014 montre également une répartition par département qui diffère de celle observée dans le passé. Contrairement aux chiffres obtenus lors des relevés précédents, le département fédéral de l'intérieur (DFI) ne concentre plus la majorité des dépenses de R-D de la Confédération. En 2014, la plus grande partie des dépenses est réalisée par le département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFRE). Avec un peu plus de 1,7 milliards de francs, ce département concentre 90% de dépenses totales de R-D en 2014.

Ce changement s'explique par la réorganisation qui a eu lieu en 2013 au sein des départements de l'administration fédérale. Le changement majeur est la création du Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), rattaché au DEFRE. Le SEFRI est constitué de deux anciennes entités, le secrétariat d'état à l'éducation et à la recherche (SER), rattaché auparavant au DFI et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), qui se trouvait dans l'ancien Département fédéral de l'économie. Dès lors, les montants du DEFRE englobent nouvellement les contributions de R-D allouées par le passé par le SER ainsi que les dépenses intra-muros des stations de recherche agronomique et les contributions de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).

T3 Dépenses de R-D de la Confédération selon le département et le type de dépenses, 2012–2014

En millions de francs à prix courants

Département/Service fédéral	2012				2014			
	R-D intra-muros	Mandats de R-D	Contributions de R-D	Total dépenses de R-D	R-D intra-muros	Mandats de R-D	Contributions de R-D	Total dépenses de R-D
Total administration fédérale, dont:	138	96	1879	2114	185	78	1693	1955
<i>DFAE</i>	3	15	34	52	3	9	46	58
<i>DFI</i>	17	9	1693	1718	15	11	2	29
<i>DFJP</i>	4	<1	<1	4	<1	<1	<1	1
<i>DDPS</i>	12	17	<1	30	14	18	<1	33
DEFRE ¹	90	21	145	256	138	11	1620	1769
<i>DETEC</i>	6	34	8	48	6	28	23	58
<i>Autres et coûts centraux</i>	7	0	0	7	8	<1	0	8
<i>Etablissements autonomes</i> ²	<1	6	<1	7	6	5	<1	11
Total	139	103	1880	2122	191	83	1693	1966

¹ Dès 2013, le Département fédéral de l'économie (DFE) est devenu le département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFRE)

² En 2012: Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Musée national suisse (MNS) et Régie fédérale des alcool (RFA)
 En 2014: Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Musée national suisse (MNS), Régie fédérale des alcool (RFA) et Institut fédéral de métrologie (METAS)

L'agriculture – principal but de la recherche du secteur public

Comme par le passé, l'agriculture reste le domaine le plus richement doté. Avec 121 millions de francs, il s'agit du but le plus important de recherche du secteur public. En 2014, il représente 44% des dépenses totales. Les montants attribués à ce domaine augmentent fortement depuis 2012 (+42%).

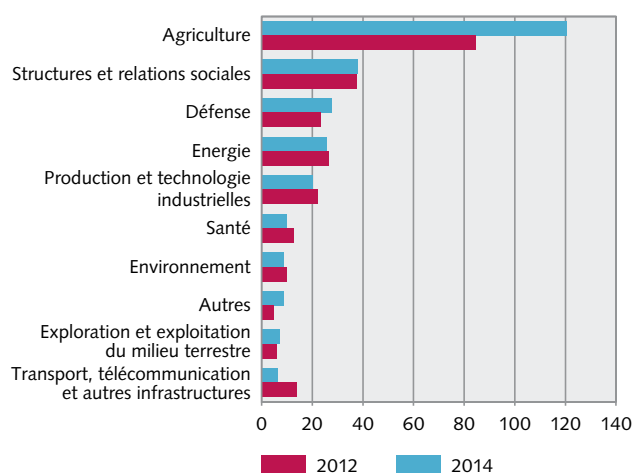
Le deuxième but le plus important demeure celui des «Structure et relations sociales». Les dépenses destinées à ce but ont toutefois peu progressé entre 2012 et 2014 (+2%) pour atteindre un montant de 38 millions. Avec des montants compris entre 20 et 30 millions de francs, on trouve ensuite les buts «Défense» (28 millions en 2014), «Energie» (26 millions) et «Production et technologie industrielles» (20 millions). Parmi ces buts, seules les dépenses de R-D du domaine «Défense» augmentent en 2014 (+18%), les autres étant en recul.

Les buts restant enregistrent des montants compris entre 6 et 10 millions de francs. Parmi eux, seuls les buts «Exploration et exploitation du milieu terrestre» et «Autres» progressent (19% respectivement 84%).

Recherche du secteur public fédéral selon le but, 2012–2014

En millions de francs à prix courant

G 3



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2015

Personnel de R-D de la Confédération en augmentation

En 2014, un peu plus de 1800 personnes ont été employées par la Confédération pour des activités de R-D. Cela représente une augmentation de 17% par rapport à 2012, ce qui contraste avec la relative stabilité des effectifs observée par le passé.

Pour tenir compte du travail à temps partiel mais également du temps consacré exclusivement aux activités de recherche, il est intéressant d'examiner le nombre d'emplois exprimés en équivalent plein-temps (EPT). Le nombre d'emplois de R-D en EPT de la Confédération s'élève à 897 en 2014, soit une augmentation de 15% par rapport à 2012.

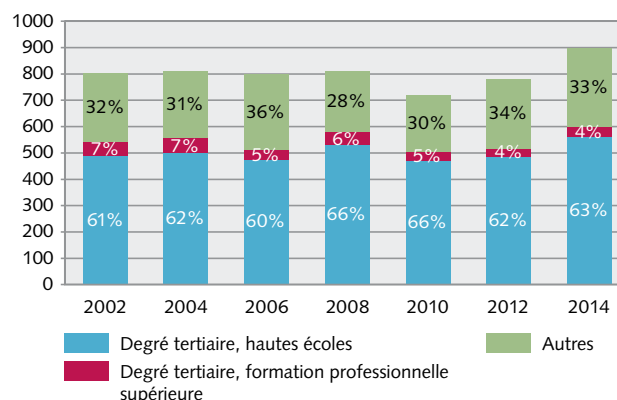
Cette progression de l'emploi s'inscrit dans l'évolution observée précédemment des activités de recherche effectuées par la Confédération elle-même, où une hausse des dépenses de R-D intra-muros de 37% avait été mesurée entre 2012 et 2014.

Le graphique G 4 montre l'évolution des emplois en EPT et renseigne sur le niveau de formation du personnel de recherche de la Confédération. On constate que le personnel de R-D de la Confédération est principalement du personnel hautement qualifié. Depuis 2002, la part du personnel ayant une formation de degré tertiaire hautes écoles oscille en 60% et 66%. En 2014, cette part est de 63%.

Personnel de R-D de la Confédération selon la formation, 2002–2014

En équivalent plein-temps (EPT)

G 4



Source: OFS – Recherche et développement (R-D) dans la Confédération (RD Conf)

© OFS 2015

Autres informations sur Internet

Système d'indicateurs «Science et Technologie»:
www.science-stat.admin.ch → indicateurs.

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Conception, rédaction: Sandra Plaza, Pierre Sollberger

Layout: DIAM, Prepress/Print

Traduction: Services linguistiques OFS, **langues:** disponible comme fichier PDF (ou sous forme imprimée) en allemand et en français

Renseignements: Office fédéral de la statistique, Section Structure et analyses économiques, Sandra Plaza, tél. 058 463 63 48, sandra.plaza@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 133-1402, gratuit

Commandes: tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch